

Province de Québec
Municipalité de Saint-Valère
Lundi 4 décembre 2017

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal tenue lundi le
4 décembre 2017 à la salle municipale, de 20 h à 20 h 42.

Est présente: Madame Valérie Fortier

Sont présents : Messieurs Guy Dupuis
 Éric Morissette
 Denis Bergeron
 Marcel Larochelle
 Yvon Martel

La séance est ouverte à 20 h par le maire, monsieur Marc Plante, qui est le président de l'assemblée. Monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier, agit comme secrétaire de la réunion.

- 273-2017 Lecture et adoption de l'ordre du jour.
Il est proposé par Guy Dupuis et appuyé par Denis Bergeron que l'ordre du jour est adopté tel que lu.
- 274-2017 Adoption du procès-verbal du lundi 13 novembre 2017.
Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Éric Morissette que le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 13 novembre 2017 est accepté tel que déposé.
- 275-2017 Adoption des comptes.
Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Marcel Larochelle que les comptes sont acceptés tels que présentés.

Voir la liste des comptes fournisseurs annexée.
- 276-2017 Acceptation du budget 2018 de Rouli-Bus.
Il est proposé par Guy Dupuis et appuyé par Yvon Martel que le Conseil accepte le budget de Rouli-Bus pour l'année 2018 ainsi que la contribution municipale au montant de 3 780 \$.
- 277-2017 Acceptation du budget 2018 Régie intermunicipale de sécurité incendie de Bulstrode (RISIB).
Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Marcel Larochelle que le Conseil accepte le budget pour l'année 2018 de la Régie intermunicipale de sécurité incendie de Bulstrode et autorise la participation de la municipalité au montant de 85 373,40, \$. Les paiements de cette participation se feront comme suit : des montants de 21 343,35 \$ le 15 février 2018, le 16 avril 2018, 16 juillet 2018 et le 15 octobre 2018.
- 278-2017 Demande contribution jour souvenir (11 novembre).
Il est proposé par Éric Morissette et appuyé par Guy Dupuis que le Conseil autorise une contribution au montant 100 \$ à Légion Royale Canadienne pour le jour du souvenir suite au dépôt d'une couronne au cénotaphe de Victoriaville.

- 279-2017 Demande de contribution au Centre de prévention suicide Arthabaska -Érable.
Il est proposé par Valérie Fortier et appuyé par Yvon Martel que le Conseil accepte la demande de contribution du Centre de prévention suicide Arthabaska-Érable au montant de 250 \$.
- 280-2017 Autorisation signature promesse d'achat de monsieur René Dostie.
Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Marcel Larochelle que le Conseil autorise la promesse d'achat avec Monsieur René Dostie pour une partie du lot 5 182 220. Le maire monsieur Marc Plante et le directeur général et secrétaire-trésorier monsieur Jocelyn Jutras sont autorisés à signer la promesse d'achat.
- 281-2017 Autorisation Municipalité de Wickam de faire une demande de soumission regrouper assurance collective.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Valère offre à son personnel une assurance collective en association avec un regroupement d'autres municipalités locales de la région du Centre-du-Québec;

ATTENDU QU'UN appel d'offres public doit être lancé en vue du contrat annuel prévu pour débiter le 1^{er} février 2018;

ATTENDU QU'UN cahier des charges a été élaboré par ASQ-CONSULTANT, cabinet en assurance collective, avec la collaboration étroite des représentants des municipalités locales participantes;

ATTENDU QUE la Municipalité de Wickham a proposé d'agir au nom de tous pour le processus d'appel d'offres et de réception des soumissions;

ATTENDU QUE les dispositions prévues aux articles 14.3 et 14.4-du Code municipal du Québec;

Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Éric Morissette que le Conseil délègue à la Municipalité de Wickham son pouvoir de demander des soumissions pour le prochain contrat d'assurance collective et accepte implicitement d'être liée envers le soumissionnaire dont la soumission aura été acceptée par le délégataire.
- 282-2017 Réparation camion services.
Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Yvon Martel que le Conseil met à l'étude la demande de réparation du camion de services afin de vérifier la possibilité de faire l'achat d'un nouveau camion.
- 283-2017 Entente intermunicipalisation loisirs avec Ville de Victoriaville.
Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Eric Morissette que le Conseil met à l'Étude le renouvellement de l'entente intermunicipale de Victoriaville (loisir et culture). Le maire monsieur Marc Plante et de le directeur général et secrétaire-trésorier Monsieur Jocelyn Jutras sont autorisés à entreprendre des pourparlers avec les représentants de la Ville de Victoriaville pour voir les possibilités d'entente.
- 284-2017 Autorisation virée sur terrain privé sur le chemin Labbé.
Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Yvon Martel que le Conseil autorise l'inspecteur en voirie monsieur Yvan Verville à prendre entente soit avec le propriétaire monsieur Steve Cloutier ou le propriétaire du monsieur Gilles D'Argy afin d'aménager une virée pour les équipements d'entretien d'hiver.

285-2017

Autorisation service ingénierie avec Ville de Victoriaville.

Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Marcel Larochelle que le Conseil accepte de se joindre au service d'ingénierie régional offert par la Ville de Victoriaville. L'entente sera pour une période de 4 ans. Un montant estimé à 11 871 \$ soit une partie fixe à 5 000 \$ et le reste du montant sera variable. Le maire monsieur Marc Plante et directeur générale secrétaire-trésorier monsieur Jocelyn Jutras sont autorisés à signer l'entente.

286-2017

Demande dérogation mineure 183, chemin de la Plage Hébert.

ATTENDU QUE madame Louise Vigneault agit à titre d'exécutrice testamentaire pour la propriétaire, madame Francine Fournier, du lot 5 181 329 du cadastre du Québec, zone 8A;

ATTENDU QUE l'agrandissement a été réalisé avec permis en 2013;

ATTENDU QUE le permis autorisait un agrandissement vers l'avant, mais qu'un agrandissement latéral gauche a aussi été réalisé;

ATTENDU QUE le bâtiment principal était déjà en droits acquis pour la distance latérale gauche à 4,66 mètres comparativement à la norme d'aujourd'hui qui exige une distance minimale de 5 mètres;

ATTENDU QUE l'agrandissement en cour latérale gauche de 0,47 mètre empire la situation qui était déjà dérogatoire mais qui bénéficiait d'un droits acquis;

ATTENDU QUE le bâtiment est maintenant implanté à une distance de 4,2 mètres de la limite latérale gauche, ce qui représente une irrégularité de 0,46 mètres par rapport à la distance bénéficiant de droits acquis;

ATTENDU QUE le terrain à une largeur de 16,76 mètres, ce qui limite les possibilités d'agrandissement latéraux;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme s'est réuni le 14 novembre 2017 et recommande au Conseil municipal d'autoriser la demande de dérogation mineure.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Valérie et appuyé par Guy Dupuis que le Conseil recommande l'autorisation de la demande de dérogation mineure de madame Louise Vigneault pour la régularisation de l'implantation du bâtiment principale, en autorisant la réduction de la marge latérale gauche de 5 mètre à 4,1 mètres.

287-2017

Autorisation modification règlement zonage.

Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Yvon Martel que le Conseil demande une cotation à la MRC d'Arthabaska pour faire la modification de son règlement de zonage pour le centre du village soit la zone 34Ra/Ca.

288-2017

Autorisation achat soudeuse.

ATTENDU QUE Monsieur Verville inspecteur en voire avait demandé des cotations pour l'achat d'une soudeuse soit à la Compagnie Oxygène Bois-Francis inc. ainsi qu'à la compagnie Victo Freins Démarreur industriel;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Éric Morissette que le Conseil a retenu la soumission de la compagnie Oxygène Bois-Francis inc. pour l'achat d'une soudeuse au montant de 3 784,57 \$ plus taxes mais qu'une cotation à Praxair sera également demandée et si la cotation de la compagnie Praxair est plus basse, le Conseil accepte celle-ci sinon le Conseil retiendra la cotation d'Oxygène Bois-Francis inc.

289-2017

Autorisation Comptes passés dus.

Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Guy Dupuis que le conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier monsieur Jocelyn Jutras à envoyer un dernier avis aux contribuables pour les comptes passés dus et si les paiements ne sont pas fait, le conseil autorise le transfert à la MRC de la liste des immeubles à être vendu par le secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté, tel qu'approuvé par le conseil.

290-2017

Demande d'autorisation traverse divers rangs du Moto-Club Bois-Francis inc.

ATTENDU QUE le conseil a reçu une demande du Moto-Club des Bois-Francis afin d'obtenir l'autorisation pour traverser plusieurs routes et rangs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Éric Morissette et appuyé par Valérie Fortier que le conseil donne l'autorisation au Moto-Club des Bois-Francis de circuler et de traverser les rangs et routes de la municipalité à savoir, le rang Courtois sur une distance de 0,45 kilomètre, la route Vigneault sur une distance de 0,35 kilomètre, le rang 10 sur une distance 0,7 kilomètre et enfin de traverser les rangs 8, 11, 12 et Landry. Toutefois, l'achat et l'installation des pancartes sont à la charge du Moto-Club des Bois-Francis inc.

291-2017

Rencontre à Drummondville avec le Ministre monsieur Martin Coiteux (4 décembre 2017).

Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Yvon Martel que le Conseil autorise les dépenses pour la conférence de presse du Ministre Martin Coiteux le 4 décembre 2017 à Drummondville. Le maire et le directeur général, secrétaire-trésorier sont autorisés à y assister.

292-2017

Nommer maire suppléant à la MRC.

Il est proposé par Denis Bergeron et appuyée par Marcel Larochelle que le Conseil de Saint-Valère nomme le conseiller monsieur Yvon Martel comme substitut au maire à la MRC d'Arthabaska pour les 4 prochaines années.

293-2017

Autorisation extermination Abat 2000 inc.

Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Éric Morissette que le Conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier monsieur Jocelyn Jutras à engager si nécessaire Extermination Abat 2000 inc.

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées par les résolutions suivantes:

275-2017, 278-2017, 280-2017, 281-2017, 284-2017, 285-2017, 287-2017, 288-2017, 291-2017, 293-2017.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 5^e jour du mois de décembre deux mille dix-sept.

Le directeur général
et secrétaire-trésorier,

Jocelyn Jutras

Lecture de la correspondance.

Le directeur général donne lecture de la correspondance.

Correspondances reçues:

MAMOT : Autorisation versement pour les travaux subvention essence;

Secrétariat du Conseil du trésor: Édiction des clauses contractuelles dans les documents d'appel d'offre;

M.R.C. d'Arthabaska : Service d'ingénierie nommé Substitut du maire;

ASQ : délégation pour soumission assurance collective;

Régie Interm. Sécur. Incendie Bulstrode (RISIB): prévision budgétaire 2018;

Roulis Bus : budget 2018;

Rapport revenus et dépenses municipale;

Soumission soudeuse : Oxygène Bois-Francs, Victo Freins Démarreur (VFD);

Moto Club Bois-Francs inc.: Demande de traverses municipales;

Machinerie D.B. : Offre d'achat tracteur;

Soc. Dével. Drummond (SDED) : Visite de monsieur le Ministre Martin Coiteux à Drummondville;

Extermination Abat 2000 Inc. : Renouvellement;

Information bibliothèque;

Revue/dépliants: Mensuel de Saint-Valère, Maintenance, Construire, Infrastructure, Quorum, Marché Municipal.

294-2017

Clôture de la séance.

Il est proposé à 20 h 42 par Yvon Martel que la séance est levée.

Le maire a pris connaissance de toutes les résolutions qui précèdent et est en accord. En conséquence, il n'exercera pas son droit de veto.

Marc Plante
Maire

Marc Plante
Maire

Jocelyn Jutras,
Directeur général et secrétaire-trésorier